



SOCIAL-ECO

Le statut de fonctionnaire, « c'est la liberté de dire non »

Droits Quarante ans après la loi de juillet 1983 qui crée le statut actuel de fonctionnaire, 60 acteurs syndicaux et associatifs, élus et intellectuels appellent à le défendre.

Face à une société « confrontée aux périls majeurs que sont les inégalités », 60 acteurs syndicaux et associatifs, parmi lesquels Sophie Binet, secrétaire générale de la CGT, Benoît Teste, secrétaire général de la FSU, mais aussi des élus et des intellectuels, dont l'ancien ministre Anicet Le Pors, à l'origine du statut de fonctionnaire, appellent, dans une tribune rendue publique le 5 juillet, à défendre les services publics.

Quarante ans après la loi de juillet 1983, les signataires réclament pour les fonctionnaires « une rémunération et une retraite dignes », des cadres d'expression et de participation aux décisions, mais aussi la garantie de leurs droits individuels et collectifs.

Alors que la loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019, portée par Olivier Dussopt, a permis de faciliter l'embauche de contractuels par les administrations, les élus et représentants syndicaux réunis pour l'occasion à l'Assemblée nationale souhaitent réaffirmer leur attachement à une fonction publique « sous statut », « à la disposition de la nation », qui prenne en compte l'intérêt général et non les priorités à

court terme de l'exécutif. Ils réclament l'abrogation de cette loi, assimilée à un outil « de tous les reculs ».

Une crise profonde

« Le service public est bâti sur le statut de la fonction publique, qui comprend notamment le devoir de réserve, mais aussi le droit et la liberté de dire non. Cette liberté, on ne l'a pas quand on est contractuel, vacataire ou recruté sur d'autres contrats précaires », souligne Christine Arrighi, députée écologiste de Haute-Garonne.

La crise profonde au sein des services publics, palpable dans les difficultés à recruter des enseignants, mais aussi des inspecteurs du travail ou du personnel hospitalier, est, pour Danièle Obono, députée FI de Paris, le fruit des politiques qui ont été menées ces dernières années. « Dans un sondage commandé par la Cour des comptes sur la crise de recrutement dans l'éducation, les étudiants interrogés ont dit qu'ils ne se dirigeaient pas vers la fonction publique car le niveau de salaire était insuffisant, les conditions de travail trop difficiles, et parce qu'il y a un réel manque de reconnais-

sance du statut d'enseignant, indique la députée. Elles sont là, les réponses, si l'on veut un renouveau de l'engagement dans le service public. »

C'est également l'irruption des « logiques du marché » au sein des services publics, avec le poids du management et des critères de gestion, qui est, pour les signataires de la tribune, source de la dégradation des services rendus à la population, et qui bride « la capacité à agir » des agents.

« Ce qui manque aujourd'hui, c'est un réel projet politique, estime Christine Arrighi. On dit que sans Bercy rien ne passe, mais c'est parce qu'il n'y a pas d'autre projet politique que celui de faire des économies. Pendant le Covid, on a dit que c'était "Quoi qu'il en coûte", mais aujourd'hui, il faut juste resserrer la vis et supprimer des emplois. »

Cette tribune « appelle à des prolongements », indique Benoît Teste. C'est le début d'une réflexion et d'une campagne qui sera lancée pour la défense de la fonction publique. ■

par Sarah Bos ,

